



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 72 (1972), p. 169-178

René-Georges Coquin

La christianisation des temples de Karnak [avec 1 plan et 2 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ???????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
???	????? ?? ??????? ??????? ?? ??????? ??????? ??????????????	
????????????	???????????? ??????? ??????? ?? ??? ??????? ??????;	
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard

LA CHRISTIANISATION DES TEMPLES DE KARNAK⁽¹⁾

René-Georges COQUIN

La transformation des monuments de Karnak, à l'époque copte, a déjà été l'objet de quelques études, en particulier du Père Michel Jullien⁽²⁾ et d'Henri Munier en collaboration avec Maurice Pillet⁽³⁾. Au cours d'un séjour en mars 1970, nous avons pu cependant faire quelques observations, qui compléteront quelque peu celles de nos devanciers. Le déblaiement et les restaurations successives ont certes fait disparaître la plus grande partie des vestiges de la christianisation de cet ensemble monumental, mais la salle des fêtes de Thoutmosis III, le temple d'Aménophis II, ceux de Khonsou et d'Opet gardent encore quelques traces qui ne sont pas dénuées d'intérêt.

I. L'AKH-MÉNOU.

1. L'ADAPTATION AU PLAN D'UNE ÉGLISE CHRÉTIENNE.

Le sanctuaire Tandis que le Père Jullien supposait l'autel placé au fond de la nef centrale, contre le mur Nord⁽⁴⁾, H. Munier, au contraire, jugeait, d'après les rainures taillées dans les colonnes, que le chœur était au Sud « avec l'iconostase s'appuyant aux 3^e et 4^e colonnes de chaque travée en partant du Sud. Ces quatre colonnes sont d'ailleurs décorées, au-dessous des

⁽¹⁾ Sur le problème général de la christianisation des temples païens, on se référera aux travaux de F.W. Deichmann, *Christianisierung (der Monumente)*, dans *Reall. f. Ant. u. Christ.*, tome 2, cols. 1228-1241 (bibliographie), et de M. Krause, *Kirchen in antiken Heiligtümern*, dans *Reall. z. byzant. Kunst*, tome 1, cols.

72-76 (ne concerne que l'Égypte).

⁽²⁾ *Le culte chrétien dans les temples de l'ancienne Égypte*, dans *Les Etudes*, n° 92 (1902), p. 237-253.

⁽³⁾ *Les édifices chrétiens de Karnak*, dans *Rev. Eg. Anc.* 2 (1929), p. 58-88.

⁽⁴⁾ *Art. cit.*, p. 246.

chapiteaux, d'une frise d'entrelacs qui n'existe que là ⁽¹⁾ ». Cette remarque, juste pour l'essentiel, est toutefois incomplète. On doit noter, tout d'abord, que les entailles, remarquées par Munier, dans les colonnes 10 et 11, 20 et 21 ⁽²⁾, s'arrêtent à environ 1,70 m. du sol ⁽³⁾; on pourrait supposer que le niveau de la salle se trouvait, à l'époque copte, surélevé de 1,70 m. au-dessus du sol antique, mais une inscription copte se lit, à 0,40 m. du dallage primitif, sur la face Nord de la colonne 11; ces rainures ne pouvaient donc servir à fixer une iconostase ⁽⁴⁾, ou plutôt une clôture, dont la fonction est d'empêcher les fidèles de pénétrer dans le sanctuaire réservé aux prêtres; d'autre part, ces entailles sont situées de telle façon que les cloisons ainsi fixées auraient délimité un espace rectangulaire, entièrement fermé, ce qui eût été singulier pour une clôture du sanctuaire. Il convient d'ajouter que la frise d'entrelacs, relevée par Munier, sur la partie supérieure des quatre colonnes (10 et 11. 20 et 21), n'est peinte que sur la section se trouvant précisément à l'intérieur de ce rectangle. Il ne peut donc s'agir, en cet endroit, de la clôture du sanctuaire lui-même, mais seulement du *ciborium*, du dôme de bois décoré et peint, qui, dans le rite copte, doit surmonter l'autel ⁽⁵⁾.

La clôture du sanctuaire était placée, au contraire, entre les colonnes 8 et 18, car on voit encore très nettement des entailles descendant jusqu'à la base des colonnes; un autre type d'entaille, à section rectangulaire, la plus grande dimension étant horizontale, doit être signalée sur la partie inférieure des chapiteaux de ces mêmes colonnes : elle était certainement destinée à recevoir une poutre formant

⁽¹⁾ *Art. cit.*, p. 65.

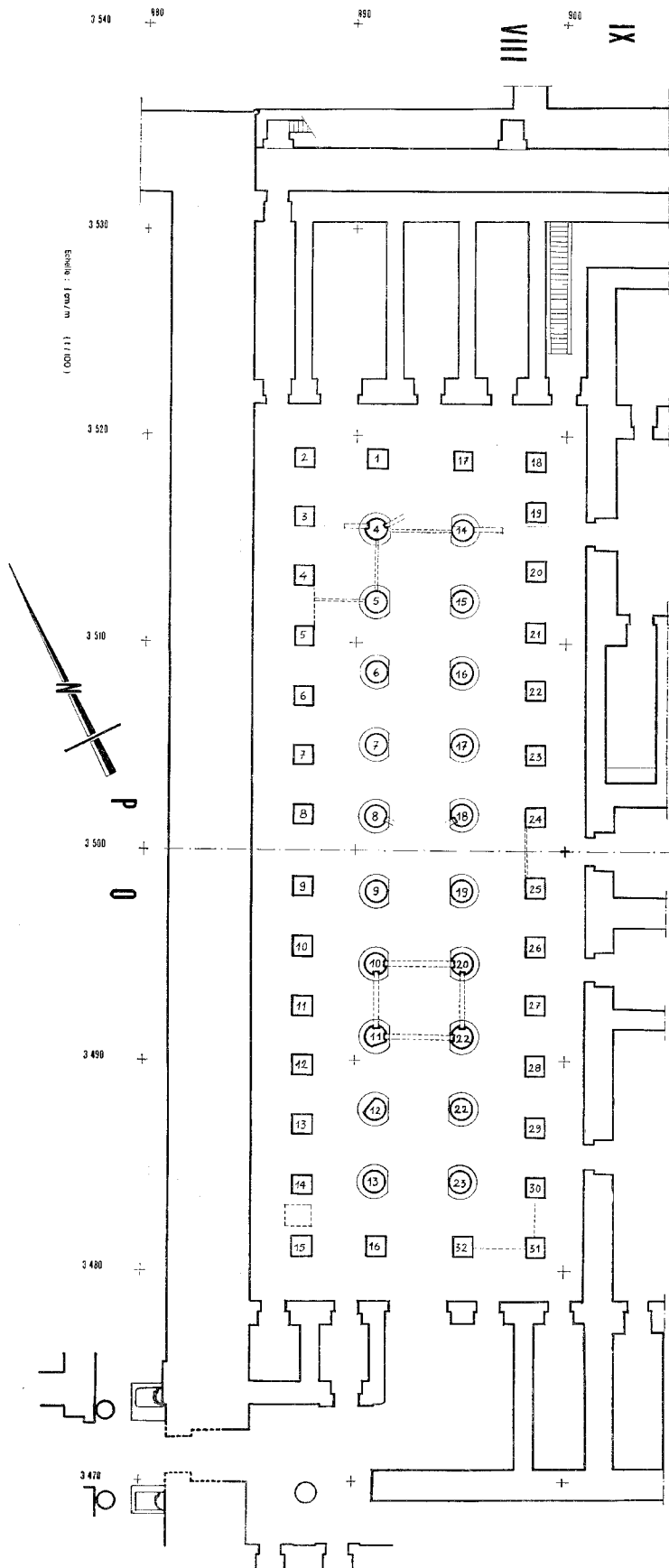
⁽²⁾ Selon la numérotation de H. Nelson, adoptée par M. Lauffray, pour le plan imprimé ci-contre.

⁽³⁾ On les voit très nettement sur l'une des belles photographies publiées par G. Jéquier, *Les Temples memphites et thébains, des origines à la XVIII^e dynastie*, Paris [1920], pl. 49.

⁽⁴⁾ Munier emploie ce mot, mais nous préférons, s'agissant des édifices culturels coptes, parler de clôture, car elle n'est pas faite, comme chez les byzantins, pour supporter les icônes, même si, tardivement, les Coptes ont placé des images au-dessus de

cette séparation, qui en Egypte conserve sa fonction antique : délimiter le lieu saint où le peuple ne doit pas pénétrer. L'expression arabe, qui désigne cette clôture, حجاب الهيكل litt. le voile du sanctuaire, — traduction du grec καταπέτασμα (le plus souvent utilisé dans les documents coptes), et du copte ⲗⲓⲕⲏⲧ ⲉ (S) ou ⲗⲓⲗ (B) —, rappelle singulièrement que le sanctuaire n'était, à l'époque paléochrétienne, séparé que par une tenture.

⁽⁵⁾ On se reportera au plan, ci-contre. Nous remercions Monsieur J. Lauffray de nous avoir autorisé à publier cette section du plan général des monuments de Karnak.



SALLE DES FÈRES DU THOUTMOSE III
 (Plan dressé par M. J. Lafitte,
 directeur du Centre Franco-Egyptien de Karnak)

le linteau supérieur de la clôture du sanctuaire, séparant les fidèles du clergé. Des entailles de même forme ont, semble-t-il, — elles ont été obturées au ciment, — été faites à des endroits semblables sur les chapiteaux 8 et 9, 18 et 19, de manière à relier par une poutre, les colonnes correspondantes, pour séparer le sanctuaire central des sanctuaires ou salles latérales, peut-être par un simple rideau suspendu à ces solives⁽¹⁾. Il ne semble pas que les chapiteaux 9 et 10, 19 et 20 aient été entaillés de la même façon, pour relier les colonnes correspondantes. Par ailleurs, s'il est évident qu'une clôture, probablement de bois, isolait le sanctuaire, dans la nef centrale, de la partie réservée aux fidèles, on ne voit pas, de manière précise, comment cette séparation était faite dans les deux nefs latérales; sans doute avait-on élevé un mur plus ou moins haut entre les rangées de colonnes et les piliers carrés du déambulatoire.

De cet aménagement intérieur de l'Akh-Ménou en église, on peut faire une déduction, qui n'est pas sans intérêt pour l'historien des monuments de Karnak : l'autel n'a pas été placé à l'extrémité Sud-Ouest de la salle des fêtes, mais assez près du centre; ne serait-ce pas parce que les dalles du plafond, aujourd'hui effondrées jusqu'aux colonnes 11 et 21, l'étaient déjà à l'époque où le bâtiment fut transformé en église?

Les terrasses Munier et Pillet⁽²⁾ pensaient que les terrasses au-dessus du déambulatoire avaient été utilisées comme triforia pour permettre aux femmes d'assister aux offices, selon la coutume ancienne. On remarque, en effet, des entailles ménagées dans les rebords intérieurs des baies qui éclairent la salle. Mais, s'agissant ici d'une église monastique, comme nous le verrons, on peut douter que les femmes y étaient admises habituellement; de plus, ces entailles sont visibles sur les rebords de toutes les baies, y compris celles qui donnaient sur la partie Sud-Ouest de la salle, donc, à l'époque chrétienne, en arrière de l'autel : des triforia aménagés en cet endroit auraient été inutiles, parce que contraires à toute tradition. On doit remarquer surtout qu'à l'époque pharaonique (et certainement aussi lorsque l'édifice servait d'église), la salle n'était éclairée que par ces baies, le déambulatoire étant fermé par un mur; or les salles hypostyles

⁽¹⁾ Ces entailles horizontales ne sont pas indiquées sur le plan reproduit ici.

⁽²⁾ *Art. cit.*, p. 65.

dont la couverture est à deux étages, ce qui est le cas ici, étaient généralement éclairées par des fenêtres à *claustra*⁽¹⁾. Cependant, M. Lauffray estime, quant à lui, que ces entailles ne peuvent être primitives, les anciens égyptiens ne fixant pas les *claustra* de cette manière. On peut donc supposer que les Coptes avaient disposé des fenêtres dans ces ouvertures.

Le narthex A l'extrémité Nord-Ouest, on remarque également des entailles sur les colonnes 4 et 14, descendant à une distance d'environ 1,60 m. du sol, ce qui paraît révéler l'existence d'une cloison fermant la nef principale, comme l'a bien vu Munier⁽²⁾. Cette séparation, cependant, n'avait-elle pas un rôle ornemental, plutôt que fonctionnel, ce qui expliquerait que les rainures ne vont pas jusqu'aux bases? Par ailleurs, entre les colonnes 4 et 15 d'une part, et entre celles-ci et les piliers correspondants du côté Nord-Ouest, il semble qu'on ait aménagé une pièce fermée, car des entailles, destinées apparemment à recevoir des poutres de bois, sont visibles sur les chapiteaux et sur l'architrave des piliers. Il est vraisemblable que l'espace entre les piliers carrés a été fermé par un mur, car ceux-ci ne sont pas exactement en face des colonnes (on compte dix colonnes et douze piliers sur la même longueur). A quel usage était réservée cette partie de l'église ainsi délimitée? On peut suggérer le baptistère, mais ce n'est là qu'une hypothèse.

L'entrée A l'époque pharaonique, on entrait dans l'Akh-Ménou par le Sud-Ouest. Les Coptes n'ont pu évidemment conserver ce dispositif, puisque l'autel et le sanctuaire étaient placés de ce côté. Etant donné que nous ignorons quel était l'état de conservation des murs extérieurs de cette Salle des Fêtes, à l'époque copte, on ne peut savoir avec certitude où et comment avait été aménagé l'accès de cette église. Des traces d'une ouverture apparaissent cependant à l'extrémité Nord du mur Nord-Ouest. Il était normal, conforme à la tradition, que la porte d'entrée fut située en cet endroit.

⁽¹⁾ J. Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne*, tome II, Paris, 1955, p. 892; l'auteur, qui parle de ces espaces vides, n'a pas remarqué

ces entailles et s'étonne de l'absence de *claustra*.

⁽²⁾ *Art. cit.*, p. 65.

2. LES PEINTURES.

Les Coptes avaient recouvert les colonnes de fresques représentant différents saints, dont le nom et les qualités étaient indiqués par une inscription placée de part et d'autre de la tête du personnage. Elles sont aujourd'hui à peu près complètement effacées; elles étaient bien plus visibles en 1925, comme en témoigne l'article de Munier ⁽¹⁾, qui a pu lire un grand nombre des inscriptions, et aussi les photographies conservées au Centre Franco-Egyptien de Karnak. En 1925, Pillet pensa « préserver et raviver » ces peintures « à l'aide d'une couche de vernis au vaporisateur » ⁽²⁾. Il semble que ce procédé, joint aux infiltrations d'eau, les ait achevées.

Le fait qu'on ait peint un très grand nombre de saints sur ces colonnes a fait croire à Munier ⁽³⁾ et après lui à Pillet ⁽⁴⁾, que « l'église était placée sous le vocable de tous les saints, [que] c'était une « Pantanassa » comme il y en a tant en Orient »; mais d'une part, le mot *παντάνασσα* ne signifie pas « toussaint », mais reine de tout, souveraine, et comme tel, est appliqué à Marie, et d'autre part, une semblable déduction devrait être appliquée à toutes les églises orientales : la multiplicité des icônes qu'on y voit n'empêche pas que chaque église soit dédiée à un ou plusieurs saints et non à tout le paradis.

3. LES INSCRIPTIONS.

Celles qui accompagnent les peintures sont aujourd'hui, nous venons de le dire, à peu près illisibles. Par contre, celle qui fut relevée par W. Jowett ⁽⁵⁾ au XIX^e siècle, et que Munier et Pillet affirment n'avoir pas retrouvée, est bien visible sur la face Ouest de la colonne 18. Tandis que Munier ne sait sur quelle colonne

⁽¹⁾ *Ibid.*, p. 65-74; l'auteur remarque que la peinture de Sévère d'Antioche, mort en 538, nous donne au moins un *terminus ante quem non*, pour cet ensemble de fresques.

⁽²⁾ *ASAE*, 25 (1925), p. 10.

⁽³⁾ *Art. cit.*, p. 74.

⁽⁴⁾ *Thèbes, Karnak et Louxor*, Paris, 1928, p. 146.

⁽⁵⁾ *Christian Researches*, 1824³, p. 148 (d'après H. Munier, *art. cit.*, p. 87).

des temples de Karnak elle pouvait se trouver ⁽¹⁾, Pillet affirme qu'elle était peinte dans la Salle des fêtes de Thoutmosis III, et il ajoute « elle s'est effacée depuis quelque vingt ans » ⁽²⁾. Nous avons remarqué des restes de peinture blanche sur cette inscription : a-t-elle été recouverte d'un enduit entre le passage du voyageur anglais et l'année 1925 ? Ces traces de peinture blanche sont trop minimes pour permettre une analyse chimique.

Cette inscription se trouvait à l'intérieur du sanctuaire, dont les limites apparaissent assez clairement, comme nous l'avons vu. Faite à la peinture rouge, elle comprend deux parties : une liste des supérieurs du monastère, qui commence à environ 0,50 m. de la base du chapiteau, et un peu à droite de cette énumération, mais commençant plus bas, un memento de la même main, dont malheureusement il ne subsiste que peu de chose. Le voyageur anglais ignorant le copte, Munier avait publié sa copie, corrigée par W.E. Crum ; il n'est donc pas inutile de donner ici une transcription faite sur place :

	ΑΒΒΑ ΣΕΝΟΥΟΙΟΥ ΑΡΧΗΜΑΔΣ	
	ΑΠΑ ΒΗΣΑΤΟΣ ΑΡΧ	
	ΑΠΑ ἸΩΑΝΝΟΥ ΑΡΧ	
	ΑΠΑ ΠΑΝΟΥΦΙΟΥ ΑΡΧ	
5	·Ρ·ΑΠΑ ΠΕΤΡΟΥ ΑΡΧΣ	
	ΑΠΑ ΣΑΒΙΝΟΥ ΑΡΧΣ	
	ΑΠΑ ΠΑΥΛΟΣ ΑΡΧΣ	
	ΚΑΙ ΑΠΑ ΠΑΥΛΟΥ ΑΡΧΣ	
	ΑΠΑ ἸΩΑΝΝΟΥ ΑΡΧΣ	·Ρ· ΑΡΙ ΠΜΣΕΥΕ █
10	ΑΠΑ ΨΑΤΟΥ ΑΡΧΣ	·Χ·Ε ΠΣΕΝΑΚΣ █
	ΑΠΑ ΩΣΗΟΥΤΕ ΑΡΧΣ	ΑΝΣΑΣ[.]ΓΜ █
	ΑΠΑ [.]Η[.]ΒΙΟΥ ΑΡΧΣ	ΩΛΑΚΟΛ █
	ΑΒΒΑ ΛΑ...	
	ΑΠ[Λ]....	
15	
	

⁽¹⁾ *Art. cit.*, p. 87 : « Nous n'avons pas retrouvé ce graffiti tracé en rouge, suivant le vague renseignement du voyageur anglais, sur une colonne de temple à Karnak ».

⁽²⁾ *Thèbes, Karnak et Louxor*, p. 147 : « Un graffiti tracé dans cette salle [de Thoutmosis III] rappelait autrefois toute une série d'archimandrites ou supérieurs de couvents ».

- Abba Senouthios, archimandrite.*
Apa Bèsa, archimandrite.
Apa Jean, archimandrite.
Apa Panoubios, archimandrite.
 5 † *Apa Pierre, archimandrite.*
Apa Sabinos, archimandrite.
Apa Paul, archimandrite.
Et apa Paul, archimandrite.
Apa Jean, archimandrite. † *Souvenez-vous* █
 10 *Apa Psate, archimandrite.* █
Apa Šenoute, archimandrite. █
Apa [..]n[.]bios, archimandrite. █
Abba La....
Ap[a]....
 15


Le chrisme qui apparaît encore au début de la ligne 5 et, ligne 9, au commencement du memento, était vraisemblablement répété devant chaque nom; ils sont aujourd'hui effacés et les essais de lecture à la lampe ultra-violette par M. Traunecker n'ont donné aucun résultat; de même pour les lignes 13 à 16.

Cette liste d'archimandrites nous apporte la preuve que l'église aménagée dans l'Akh-Ménou était celle d'un couvent. Il reste toutefois à expliquer pourquoi les deux premiers noms, Senouthios et Bèsa, sont ceux-là même des fondateurs du Monastère Blanc de Sūhāġ. Remarquons tout d'abord ceci : il est vraisemblable que cette liste a été inscrite à cette place pour servir d'aide-mémoire au diacre, qui devait en faire la proclamation, au moment des intercessions de la liturgie eucharistique. En effet, quelques manuscrits provenant du Dayr al-'Abyaḍ nous ont conservé, partiellement du moins, la liste des supérieurs commémorés dans ces litanies ⁽¹⁾. Or Šenoute et Bèsa, les deux premiers archimandrites du Monastère

⁽¹⁾ Ainsi, le ms. *Berlin, Staatsbibl. (Stiftung Preussischer Kulturbesitz)*, Oct. 1609 recto;

nous remercions ici le Dr. H. Quecke de nous avoir signalé ce document.

Blanc y occupent une place spéciale avec une formule très développée ⁽¹⁾, tandis que les supérieurs suivants ne figurent que par leur nom et le titre d'archimandrite. Le fait que, dans notre inscription de l'Akh-Ménou, les noms sont en grec, à une exception près, et au génitif, comme dans l'ekténie donnée par les manuscrits, confirme l'utilisation de cette inscription. Comme il s'agit d'archimandrites et de noms différents, les deux fondateurs mis à part, de ceux du Monastère Blanc, nous sommes assurés qu'il s'agissait d'un couvent de moines et non de religieuses, et que ce monastère jouissait d'une certaine autonomie, puisque ses chefs portaient le même titre que ceux du Dayr al-'Abyāḍ.

La notule du peintre (*Souvenez-vous* , le reste est inintelligible), comportait sans doute une date; elle est irrémédiablement perdue, la fin des lignes de ce memento ayant été arasée.

Sur la face Nord-Est de la colonne 11, à environ 0,40 m. de la base, une inscription a été gravée de façon assez grossière :

ϠΠΩCOY le
ΕΙCΧΝΗ ΚΓ 23
ϠΟΥCΕΡΗ	<i>Mésoré, (l'an) des martyrs 783 (?)</i> .

Le début des deux premières lignes semble bien être cryptographique, mais les clefs connues ne permettent pas de le décrypter et le texte est trop court pour tenter de le déchiffrer; par contre, le quantième, à la fin de ces deux lignes, est écrit en clair; reste la troisième, qui indique le mois (mésoré), mais le μ initial est barré d'un ρ , dont la boucle, d'un dessin anguleux, n'est pas fermée : on peut supposer que le lapicide a voulu écrire, en même temps que le mois, $\rho\mu$, (l'an) des martyrs; de plus, l'orthographe $\mu\omicron\upsilon\varsigma\epsilon\rho\eta$ étant inhabituelle (la seconde syllabe a toujours \omicron , ω ou $\omicron\upsilon$), on peut se demander si elle n'a pas été choisie à dessein pour donner le chiffre de l'année de Dioclétien, par addition de la valeur numérique des lettres

(1) Voici ces formules grecques, avec leurs fautes, telles que le copiste les a transcrites :
 ΛΥΤΗΝ ΜΝΗΜΟΙΝΕ ΕΠΙΤΕΛΟΥΜΕΝ ...
 ΤΟΥ ΑΓΙΩΝ ΓΕΝΝΕΩΤΑΤΟΥ ΚΑΙ ΠΑ-
 ΠΕΝΔΑΞΟΥ ΠΡΟΣ ΗΜΩΝ ΑΒΒΑ [CΕ]ΠΟΥ-
 ΟΙΟΥ ΠΡΟ[ΦΗ]ΤΟΥ ΚΑΙ ΝΟΜ[ΟΟΕ]ΤΟΥ

ΚΑΙ ΑΡΧΙ[ΜΑΝ]ΑΡΙΤΟΥ Η ΑΠ[ΛΑ]ΜΗΝΗCΙΝ
 ΤΟΥ ΑΓΙΟΥΤΑΤ[ΟΥ] ΚΑΙ ΑΘΛΟΦΟΡΩΝ
 ΚΑΙ ΘΕCΠΕCΙΟΥ ΚΑ[Ι] ΠΑΠΕΝΔΑΞΟΥ
 [ΠΑ]ΤΡΟC ΗΜΩ[Ν] ΒΗCΑΤΟC ΑΡΧ[ΙΜΑΝ]
 ΑΡΙΤΟΥ...

ΟΥΣΕΡΗ : 70 + 400 + 200 + 5 + 100 + 8, soit 783. Le 23 mésoré 783 A.M. était le 16 août 1067.

II. LE KIOSQUE D'AMÉNOPHIS II.

Nous avons seulement remarqué des entailles, analogues à celles de la Salle des fêtes de Thoutmosis III, qui ont été pratiquées à la base des chapiteaux des deux colonnes de l'entrée, sur leur face interne; on aura voulu, sans doute, placer là une séparation entre le vestibule et la nef centrale de l'édifice cultuel.

III. LE TEMPLE DE KHONSOU.

Deux inscriptions gravées sur la face extérieure du mur Sud-Est sont à signaler, qui n'ont pas été relevées par Munier et Pillet :

1. Sur le troisième bloc, à partir de l'Est, de la première assise, on peut lire :

ῙC̄ X̄C̄ ΝΙΚΑ Χ̄ΜΓ̄Ῡ	<i>Jésus-Christ vainc (νικᾷ) Χ̄ Μ̄ Γ̄ Ῡ</i>
ΑΡΧΟΟΥ Ν̄ΓΙ ΑΡCΕΝΙ	<i>Arsène le juste</i>
ΟC Π[ΕΛ]ΙΚΕΟC	<i>a dit cela.</i>

La formule Χ̄ Μ̄ Γ̄ a fait couler beaucoup d'encre ⁽¹⁾, mais comme elle est suivie ici d'un Ῡ, nous proposons de la comprendre et compléter comme suit :

X(ριστόν) M(αρία) Γ(εννᾷ) Υ(ῖον) [Θ(εοῦ)]
Marie a enfanté le Christ, fils de Dieu.

2. Un peu plus loin, sur la troisième assise, gravée dans la jupe d'un personnage :

✠ ῙC̄ ΧC̄ ΓΝΙΚΑ	✠ <i>Jésus-Christ vainc (νικᾷ)</i>
ΜΗΗ	<i>Mèn-</i>
HC	<i>ès</i>

A la suite du nom propre, une croix aux bras relevés vers le haut, ou plutôt un homme très stylisé a été dessiné.

⁽¹⁾ Un exposé complet de la question est donné, avec toute la bibliographie désirable, par J. Barbel, *Christos angelos (Theophania, 3)*,

Bonn 1964², p. 262-269 et W.A. Girgis dans *B.S.A.C. XX* (1969-70), p. 66-67.

IV. LE TEMPLE D'OPET.

Ce petit édifice doit avoir été aménagé en ermitage ou en chapelle, car il conserve encore quelques traces de christianisation :

1. au bas de l'escalier, situé à gauche de l'entrée primitive, qui conduit à la terrasse, on remarque sur la gauche, à hauteur d'appui, une croix gravée (Pl. XLIII) : les deux bras latéraux et la branche supérieure, d'égale longueur, sont très épatés à leurs extrémités et terminés par deux volutes à chaque angle; la branche inférieure, épatée elle aussi, se termine curieusement en pointe, comme s'il s'agissait d'une croix destinée à être fichée dans un socle.
2. dans la salle hypostyle, sur le mur de gauche, quand on pénètre par la porte originelle, un copte a gravé son nom :

ΜΗΝΑ

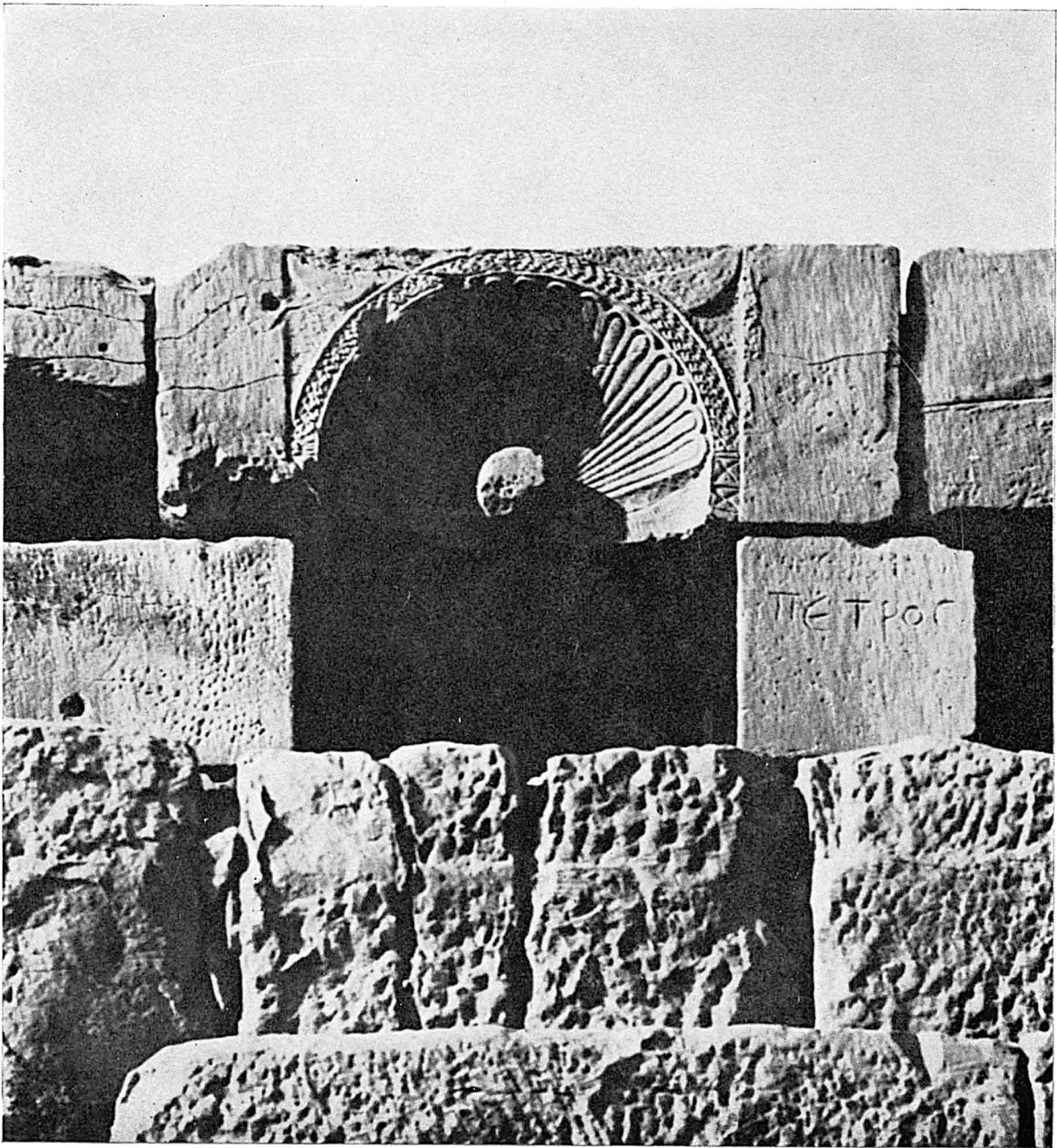
Ménas.

3. sur le côté Sud-Ouest de la terrasse, une niche a été creusée, avec coquille et bordure ornées (Pl. XLIV); sur le côté droit de cette niche, on lit, inscrit en grandes lettres :

ΠΕΤΡΟΣ

Pierre.

Cette niche se trouvant orientée vers le Nord-Est, on peut penser qu'il s'agit d'une niche indiquant l'orientation de la prière et en déduire, avec assez de probabilité, qu'un petit oratoire fut installé sur cette terrasse.



TEMPLE D'OPET : Niche de la terrasse, côté Sud-Ouest.



TEMPLE D'OPET : Croix gravée au bas de l'escalier de la terrasse.